



La Ronde des Sources

organisée par « Les Amis de Claire »
au profit de la recherche sur le cancer de l'enfant

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2012 À TOUVRE (CHARENTE)

TRAIL

RANDO VTT

RANDO PÉDESTRE

100%

NATURE

REPAS ET
SOIRÉE DANSANTE



"Les amis de Claire" est une association loi 1901 qui soutient la recherche contre les cancers pédiatriques. Les fonds sont intégralement reversés à l'équipe du docteur Olivier Delattre de l'institut Curie.





La Ronde des Sources

Au profit de la recherche sur le cancer de l'enfant

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER À :

Alain AUTHIER « Association les Amis de Claire » 163, Rue Gabriel Quément 16600 RUELLE
Tél: 06 64 79 19 20 • Email : alain.authier@yahoo.fr • Site internet : www.lesamisdeclairer.fr

Licencié(e) (joindre copie de la licence)

- FFC
 FFA
 Autre licence (Fédération :)
 Non licencié (joindre copie du certificat médical datant de moins d'un an)
 Pour les trails (copie du certificat médical indiquant aucune contre indication à la pratique de la course à pied en compétition)

NOM PRENOM

DATE DE NAISSANCE

EMAIL

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE CLUB

POINT DE RENCONTRE : adresse à définir

Randonnée pédestre 8 kms ▪ Départ entre 16h10	3€ x	=
Randonnée pédestre 12 kms ▪ Départ entre 16h10	3€ x	=
Trail 12 kms ▪ Départ à 16h	9€ x	=
Trail 25 kms ▪ Départ à 16h	12€ x	=
Rando VTT 20 kms ▪ Départ entre 15h30	6€ x	=
Rando VTT 40 kms ▪ Départ entre 15h30	6€ x	=
Course enfant gratuite 16h20		
Repas avec soirée dansante (adulte)	15€ x	=
Repas ENFANT - de 10 ans	10€ x	=
TOTAL =		

Les repas seront pris en compte sur réservation reçue avant le 06/09/2012

Inscriptions des diverses activités également le jour même avec une majoration de 1 euro
(règlement à l'ordre de l'association les Amis de Claire) (avec majoration de 1€ uniquement pour les trails)

Lot à chaque participant, récompense au meilleur déguisement
ainsi qu'aux meilleurs classés de chaque catégorie, aux trois premiers hommes et femmes.

Surprises ,animations, buvette et douches sur place.

Assurance : les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile. Individuel accident : les licenciés bénéficient dès garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.	Signature :	PARTIE RÉSERVÉE À L'ORGANISATION N° de dossier :
--	--------------------	---

LES CONCURRENTS DOIVENT RESPECTER BALISAGE, CONSIGNES DES SIGNALISATEURS, LE CODE DE LA ROUTE.
ILS S'ENGAGENT À NE RIEN JETER ET À RESPECTER LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES AINSI QUE LA VÉGÉTATION.